

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, le ministre des Finances nous récite la même litanie chaque fois qu'il ouvre la bouche: il montre que la politique de son gouvernement est un échec. Autrement, pourquoi le nombre de chômeurs continuerait-il d'augmenter chaque mois?

Le gouvernement ne peut que publier des guides ou des déclarations générales et nous affirme maintenant qu'il a besoin de plus de temps pour mettre au point une politique qui permettra de surmonter la crise que l'on constate chez les jeunes. Mais ceux-ci sont las d'attendre. Étant donné que le gouvernement auquel le ministre appartient a mis trois ans à publier ce qu'il appelle un guide pour une politique de la jeunesse, comment pense-t-il que les jeunes vont réagir quand on leur dira qu'ils ne sont pas courageux? Il ne leur faut pas trois ans à eux pour faire quelque chose.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à l'honorable député que ce gouvernement n'a pas attendu longtemps pour s'occuper des intérêts des jeunes. Si ma collègue se donne la peine de se reporter aux années 1970, par exemple, elle se rappellera que le gouvernement avait créé au tout début des années 1970 la Société des jeunes Canadiens... C'est même durant les années 1960 que cette Société des jeunes Canadiens a été créée, société que les progressistes conservateurs ont attaquée systématiquement et continuellement au moment où cet organisme a été fondé.

Subséquemment, nous avons créé un programme comme Katimavik. Nous avons aussi créé un programme comme Jeunesse Canada-Monde. Et cela, c'était durant les années 1970, bien avant que l'honorable député fasse un court séjour au gouvernement et essaie de tuer ces programmes. Ce que nous avons fait durant cette période, c'était d'ajouter, année après année, des sommes que nous affectons pour venir en aide aux jeunes par le biais de la création de programmes d'emplois directs, par la création de programmes de formation de la main-d'œuvre et ce, particulièrement pour les jeunes.

Et comme je l'indiquais plus tôt, il s'agit là d'un milliard cent millions de dollars que nous allons affecter cette année aux problèmes des jeunes, et ce dans le domaine du chômage et dans celui de la formation de la main-d'œuvre; ce qui représente des centaines de millions de dollars de plus qu'aucun gouvernement fédéral n'aura jamais dépensés pour venir en aide aux jeunes.

Alors, loin d'avoir retardé la mise en œuvre de politiques pour venir en aide aux jeunes dans ce pays, ce gouvernement a été à l'avant-garde de l'aide aux jeunes partout, qu'il s'agisse par exemple de la contribution du gouvernement canadien à l'enseignement postsecondaire, où année après année, la contribution du gouvernement fédéral à l'enseignement postsecondaire a été supérieure à l'augmentation que les gouvernements conservateurs provinciaux accordaient à ce secteur très important de l'économie canadienne.

Questions orales

● (1440)

L'EMPLOI

ON DEMANDE DE L'AIDE POUR LES JEUNES CHÔMEURS

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Je l'entends nous rappeler depuis 10 ans l'intérêt que son parti a manifesté envers les jeunes. Ma question est simple et c'est ce que les jeunes Canadiens veulent entendre. Il y a 800,000 jeunes Canadiens qui sont toujours à la recherche d'un emploi. Est-ce que le ministre des Finances est capable de nous dire, aujourd'hui, de façon fort honnête, s'il a l'intention de présenter des programmes qui pourraient être appliqués au cours des semaines qui suivent, ou s'il a l'intention, tout simplement, de nous rappeler que, malheureusement, il y a 800,000 jeunes Canadiens qui sont en chômage? Je sais que le ministre d'État (Jeunesse) a manifesté son inquiétude envers ces milliers de jeunes Canadiens. Est-ce que le ministre des Finances peut aujourd'hui proposer à la Chambre quelque chose, un correctif ou une aide particulière pour ces jeunes? Sinon, je l'inviterais à cesser de nous rappeler ce qu'il a fait depuis 20 ans, monsieur le Président.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je n'ai pas eu besoin de remonter à 20 ans pour dire ce que nous avons fait. J'ai parlé des programmes qui sont en cours à l'heure actuelle. Malheureusement, l'honorable député ne semble pas vouloir se donner la peine de prendre connaissance de ces programmes-là. Qu'il s'agisse des programmes de Canada au Travail, d'Été-Canada, d'Accès-Carières, du programme de la contribution financière fédérale extrêmement substantielle à l'enseignement postsecondaire, des quelque 500 millions de dollars que le gouvernement fédéral dépense en plus, et ce, directement pour aider à la formation des jeunes dans les milieux de travail, ces programmes-là existent. Si l'honorable député en veut la liste, c'est avec plaisir que je lui en ferai parvenir copie. Il se rendra compte qu'en effet, le gouvernement canadien n'a pas cessé d'attacher une très haute priorité au problème du chômage chez les jeunes. Cela a été une de nos plus hautes priorités et continuera d'être une de nos priorités majeures. C'est une question extrêmement difficile qui va prendre du temps à se régler. Nous n'avons pas d'illusion à ce sujet, mais nous nous y consacrons et nous évitons de faire simplement de la rhétorique à ce propos comme les progressistes conservateurs le font. Encore une fois, lorsqu'ils ont été au pouvoir pour un court terme de neuf mois, eux, par le truchement du gouvernement dont faisait partie l'honorable député lui-même, ont comme première initiative aboli les programmes d'aide aux jeunes.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRÉCISER SES INTENTIONS DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre d'État (Jeunesse). Pour la bonne gouverne du ministre des Finances, le ministre d'État (Jeunesse) reconnaissait et déplorait qu'il était «normal», actuellement, que les jeunes Canadiens n'aient pas de quoi manger. Et elle déclarait également, la semaine passée, qu'elle se devait de corriger dans les plus brefs délais la distorsion qui existe entre les plus favorisés et les moins favorisés.